



L'HUMAIN  
AVANT TOUT



## Votre vote sera déterminant pour les prochains accords d'entreprise

La remise en cause de notre CCN et les récentes ordonnances dites "Loi Travail" donneront carte blanche à notre direction pour réduire à néant nos avantages déjà bien mis à mal par les nouveaux statuts. Pour de vraies négociations et un vrai combat, rendez SUD SOLIDAIRES représentatif.

## Face au mépris de nos dirigeants : Sud Solidaires pour vous représenter

Plan de réduction des effectifs, dirigeants augmentant leurs salaires, management méprisant qui pousse certains salariés à la démission, outils informatiques inadéquats, récupération d'heures refusées et grappillages RH en tous genres, telle est la recette du mal être au travail chez AG2R RÉUNICA.

## Plus de transparence et de clarté pour les prestations CE

Pour des œuvres sociales plus disponibles, équitables, et une gestion adaptée à vos besoins tout au long de l'année.

## La défense de l'emploi, une de nos priorités

L'emploi sur les sites, la reconnaissance du travail des salariés et la prise en compte de l'humain dans les réorganisations sont plus que jamais malmenés. Comme nous l'avons toujours fait, nous nous battons à vos côtés avec conviction et pugnacité, et saurons défendre vos intérêts.

## À partir du 6 novembre 2017, donnez-nous les moyens de faire entendre votre voix !

Pour inverser le rapport de force et ne plus permettre à la direction de se limiter à convaincre ceux qui ont la "signature facile", prenez votre destin en main : votez **SUD SOLIDAIRES** !

## NOS REVENDICATIONS

- Maintien de l'emploi sur les sites.
- Mise en œuvre d'un véritable suivi des carrières.
- Modification des plages horaires fixes pour les salariés en situation de handicap.
- Facilité et transparence dans l'obtention et la prise des récupérations d'heures
- Fin de la proratisation des congés ancienneté et fractionnement pour les temps partiels.
- Retrait du terme maladie "grave" pour les jours exceptionnels conjoint/enfant +16 ans malade.
- Facilité dans la prise des congés enfants malades.
- Prise en charge par l'employeur de la Journée de solidarité pour les temps partiels (pour les temps plein, cette journée est annualisée).
- Télétravail étendu à l'ensemble des collaborateurs qui le souhaitent avec possibilité d'effectuer la moitié de son temps de travail au domicile.
- Prise en charge des frais de transport à 75 %
- Intéressement et participation égalitaires
- Interdiction de cumuler plus de 2 mandats pour les représentants du personnel
- Augmentations individuelles avec un minimum de 4 % pour tous les salariés
- Augmentation des pourcentages d'abondement PEE et PERCO (qui permettrait de profiter pleinement de l'abondement avec un placement plus modeste).
- Extension du congé de fin de carrière pour les salariés nés après le 01/07/1966 avec abondement sur l'indemnité de fin de carrière.
- Cotisations famille et/ou célibataire pour les frais de santé avec prise en charge employeur à 65 %.

## LES NOUVELLES LOIS ET LA REMISE EN CAUSE DE LA CCN

C'est annoncé, la branche souhaite surfer sur les vagues de changements pour le pire et raboter les avantages liés à notre CCN. Si l'on ajoute à cela les dernières lois "travail" du gouvernement, on obtient une direction qui se frotte déjà les mains, avec pour seul objectif plus de profits et moins d'avantages pour les salariés.

Comme l'a prouvé la récente négociation des statuts, la direction fait ce qu'elle veut avec les signataires actuels, visiblement trop pressés de dégainer leur stylo. Ces mêmes signataires, qui représentent des organisations syndicales avec des moyens considérables, racontent aujourd'hui qu'ils se sont fait avoir, que des paragraphes auraient été modifiés à l'insu de leur plein gré..., bref toutes sortes d'excuses vaseuses. Un syndicat a même décidé de signer uniquement l'accord Santé Prévoyance, le pire selon nous (là encore, ils se seraient "fait avoir" ...).

Ces mêmes contrats Santé et Prévoyance ne représentant plus des avantages significatifs pour les salariés devenus des clients comme les autres, nous militons pour la mise en concurrence de notre régime de protection sociale.

Avec ces nouvelles lois, la direction pourra aller beaucoup plus loin et risque de ne pas manquer d'imagination pour le faire. Si les résultats des prochaines élections professionnelles ne changent pas la représentativité au sein du groupe, nos dirigeants auront les mains libres comme jamais auparavant.

Si vous souhaitez que Solidaires CRCPPM soit enfin présent aux tables de négociation, donnez-nous les moyens de le faire en votant pour nous.

Malgré des moyens limités dus à notre statut de syndicat non représentatif, nous avons durant tout le mandat en cours porté des projets significatifs pour la qualité de vie des salariés et veillé à ce que la direction respecte ses engagements, en dépit d'une mauvaise volonté parfois flagrante.

Que ce soit par nos actions locales et régionales ou nos prises de positions dans les instances nationales, de nombreux sujets ont pu avancer voire aboutir à des résultats concrets : déménagements et conditions de travail, récupérations d'heures, soutien de salariés isolés ou en difficultés, etc...

## POUR UN INTERESSEMENT ET UNE PARTICIPATION EGALITAIRES

Nos accords d'intéressement et de participation tels que rédigés aujourd'hui prévoient que la prime versée soit pour moitié proportionnelle au salaire.

Nous savons que nos dirigeants se versent des primes individuelles indécentes, et que nombre d'entre eux ont un salaire bien plus élevé que beaucoup de patrons de PME, tout ça avec le risque et les responsabilités en moins. Nous savons aussi que certains dirigeants recrutés, parce qu'ils sortent de la grande école qui va bien et, malgré tout, aux compétences discutables, ne font que passer quelques années dans notre groupe pour garnir leur CV et finalement apporter bien peu... Ce sont pourtant ceux-là même qui sont considérés bien plus méritants par nos accords d'intéressement et de participation que le salarié en gestion, en CRC, dans les métiers transverses.

Nous souhaitons que l'intéressement devienne égalitaire, ce qui permettrait d'augmenter la prime pour les employés et les AM, de la conserver à peu près à l'identique pour les cadres en classe 6 et de la diminuer à partir des catégories cadres en classe 7.

**À partir du 6/11,  
nous comptons  
sur vous !**

VOTER  
**Sud**  
c'est **Solidaires**

## SOLIDAIRES CRCPM

Solidaires CRCPM (Caisses de Retraite Complémentaire Prévoyance Mutuelles) regroupe les adhérents AG2R La Mondiale Réunica, Humanis, Klésia, Audiens, Pro BTP et d'autres mutuelles.

Notre ligne de conduite : Solidaires CRCPM dénonce la politique d'austérité menée par notre direction au nom d'une économie à sens unique, qui va à l'encontre de la protection, de la santé et des conditions de travail de nos collègues. Notre organisation syndicale Solidaires CRCPM, TOTALEMENT INDÉPENDANTE de la direction et de ses administrateurs, s'est construite AVEC les salariés et POUR les salariés.

Nos candidats sont engagés sur ces valeurs.

## LA REPRÉSENTATIVITÉ

Un syndicat obtient sa représentativité s'il atteint 10% des suffrages exprimés au 1er tour des élections professionnelles du Comité d'Entreprise. Aux dernières élections du C.E, notre organisation syndicale avait obtenu 8,32 % des suffrages, ce qui ne nous a pas permis de participer aux NAO, ni de négocier les accords collectifs. Malgré tout, nous vous avons tenu informés de l'actualité de notre groupe.

A vous de changer cet état de fait et de nous rendre représentatifs en votant nombreux pour nos candidats Sud Solidaires au CE et en DP.

Pour le changement, CHAQUE VOIX COMPTE !

Envie de nous connaître  
ou de nous contacter,  
besoin d'information,  
rejoignez-nous sur le site :  
>> <http://www.sudag2r.org>

# Les candidats au CE



Frédérique Arsène



Valerie Baillard



Pierre Baruzzi



Basma Batita



Bérangère Beillereau



Christine Belin



Hélène Bennia



Dalila Boudar



Nadia Brun-Cosme Bruny



François Caldara



Alexandre Casanova



Marie-Pierre Charvet



Mallorie Cruz



Sophie Dettinger



Valérie Di Gione



Joëlle Dulat



Florence Epee



Luis Esparza



Marina Gamard



Stéphane Gamard



Roland Gardes



Joël Greco



Messaouda Hachour



Stéphanie Henrissat



Pierre Herbecq



Nathalie Laforge



Karine Magimel



Véronique Marcellini



Fabrice Martini



Lionel Mathieu



Catherine Mercier



Séverine Meunier



Lydie Novio



Christophe Pedroja



Valérie Pembedjoglou



Céline Pépin



Sébastien Pibernus



Biagio Pracella



Nathalie Primard



Pascale Rabilloud



Maryline Reinho



Cédric Richard



Luc Roques



Thérèse Marie Rubaud



Thérèse Segura



Francisco Specht